



Je perds un proche, les démarches

Certaines démarches doivent être effectuées rapidement (organisation des obsèques notamment). Dans les semaines qui suivent, il faut informer les différents organismes concernés par le décès, avant de déclencher le règlement de la succession.

En savoir plus : [cliquez ici](#)

Un guide du décès pour vous aider à accomplir quelles formalités lors du décès d'un proche

Vous venez de perdre un proche. [Un guide d'information est là pour vous aider dans vos démarches.](#) Les questions posées permettront de vous proposer une information adaptée à ce que vous recherchez. Vos réponses ne seront ni conservées ni communiquées.

Guide du décès : [cliquez ici](#)

Opérateurs funéraires à Beaufort-en-Anjou

Contactez la mairie au 02 41 79 74 60.